



www.aplp.fr

APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

SAISON 2011-2012

Nouveautés

1 - SITE INTERNET

La compatibilité avec Internet Explorer a été prise en compte.

Un nouveau mode d'accès aux différentes pages a été mis en place. Vous pouvez toujours accéder aux différentes pages à partir du menu « Accès adhérent », ou choisir l'accès direct à la page suivante en utilisant le bouton **Suite : xxxxxx**

2 - AYANTS-DROIT

2.1 - Photos

Pour simplifier le traitement des demandes de forfaits les photos peuvent être téléchargées sur le site pour chacun des ayants-droit.

2.2 - Adresse et composition des familles

Il est maintenant possible de définir les adresses des ayants-droit et d'identifier la composition des familles.

Ces adresses pourront être utilisées pour que les informations émises par l'association soient directement envoyées aux ayants-droit.

3 - CARTE SPORTIVE

3.1 - Rappel

La carte sportive est obligatoire pour bénéficier des services de l'APLP. On peut maintenant lui associer ou non un produit d'assurance choisi dans une gamme de plusieurs produits. La réduction exceptionnelle pour commande par Internet s'applique cette année aux cartes avec assurance.

3.2 - Invités

Vos invités peuvent maintenant profiter au choix d'une assurance à la journée sur chaque forfait ou d'une assurance annuelle au travers de la carte sportive « invité ».

3.3 - Assurance

L'assurance associée à la carte sportive peut maintenant être choisie entre 2 types.

3.3.1 - L'assurance dite « SKI ».

C'est le même produit que celui des années passées. Associée à la carte sportive, elle couvre des risques liés à la pratique du ski, du surf, du mono-ski et autres « engins » autorisés sur les pistes de ski (cf. conditions générales). **Elle reste l'option par défaut.** Son prix reste inchangé 16 € (14,40 € si commande par Internet).



3.3.2 - L'assurance « Impact MULTISPORTS » dite « MULTISPORTS ».

C'est une nouvelle offre destinée à ceux qui souhaitent acquérir une couverture pour la pratique de plusieurs disciplines sportives (cf. conditions générales). Elle est annuelle, sa date anniversaire est la date de traitement par l'APLP. Elle peut être acquise au choix en « INDIVIDUELLE » ou en « FAMILLE ». Le type famille peut accueillir jusqu'à 5 personnes d'un même foyer fiscal, il est économiquement intéressant dès la 3^{ème} personne.

- Formule individuelle : 51 € (49,40 € si commande par Internet)
- Formule famille : 104 € (103,40 € si commande par Internet) pour la première carte sportive et 5 € pour les cartes sportives rattachées (au plus 4).

4 - FORFAITS

4.1 - Forfaits journée « fin de semaine »

Ces forfaits destinés à vos invités sont utilisables les Vendredis, Samedis, Dimanches ou Lundis sur le domaine de La Plagne. Ils sont vendus par l'APLP au prix unitaire de 31.50 € et vous pourrez cette année y associer, sur option, une assurance « carré neige » au prix de 2,80 € pour la journée.

En commandant ces forfaits, vous vous engagez à informer les usagers de ces titres des conditions d'assurances qui leur sont associées (pas d'assurance incluse dans le forfait à 31.50 €).

4.2 - Forfaits « séjour »

4.2.1 - Forfaits « FAMILLE »

L'APLP distribuera cette année les forfaits au tarif « FAMILLE ». Ils permettent de réduire le prix du forfait en regroupant dans une même commande les forfaits de 2 adultes et de 2 (ou plus) enfants de 6 à 17 ans pris parmi les ayants-droit titulaires de cartes sportives.

4.2.2 Forfaits « INDIVIDUEL » - Choisissez votre formule

La SAP met en place cet hiver une formule de tarif « groupe » auquel l'APLP peut accéder. Avec cette formule, nous vous proposons une **réduction (1)**

d'environ 5% sur le tarif public. L'APLP regroupera les commandes de forfaits (séjours individuels) qui lui seront adressées afin que ses adhérents puissent bénéficier de l'avantage groupe proposé par la SAP. Nous vous proposons 2 options :

1. Option 1 dite « CONDITIONNELLE » :

Votre commande est soumise à l'obtention du tarif réduit. Vous commandez et payez votre forfait au prix réduit. Dans ce cas, nous annulerons votre commande de forfaits séjour et vous rembourserons les sommes correspondantes versées si nous ne parvenons pas à rassembler le nombre de forfaits nécessaires à l'obtention du tarif. Ce processus d'annulation sera déclenché 15 jours avant la date de début de séjour indiquée.

2. Option 2 dite « INCONDITIONNELLE » :

Vous souhaitez dans tous les cas que l'APLP commande vos forfaits. Vous commandez vos forfaits au tarif plein. Si nous réunissons les conditions permettant d'obtenir le tarif groupe, nous vous adresserons le remboursement de la différence avec le tarif obtenu.

4.3 - Ski à la carte (information SAP)

Le renouvellement de l'abonnement ski à la carte est appelé au tarif plein de 29 € (adulte 18-64 ans).

Les renouvellements des abonnements souscrits l'année passée, à tarif réduit, avec le code WELCOME donneront lieu à un avoir de 14 € à valoir sur les consommations de la saison 2011-2012.

5 - GARDEZ LE CONTACT

Vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion. Nous vous assurons de vous tenir informé des développements de nos actions. Pour cela, mettez à jour vos coordonnées directement sur le site aplp.fr ou en retournant les documents joints corrigés.

Si vous souhaitez que vos données personnelles soient retirées de nos fichiers, remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le par voie postale en recommandé avec accusé de réception.

(1) Si le groupe de 15 forfaits n'est pas atteint, l'APLP se réserve la possibilité d'annuler la commande des forfaits et de rembourser les sommes correspondantes.



Je soussigné :

NOM : Prénom :

Propriétaire de l'appartement :

Immeuble :

Urbanisation :

Demande à ce que les informations me concernant soient retirées des fichiers de l'Association APLP.

Fait à : Le :

Signature :